

ÉVÉNEMENTS

INSCRIPTIONS POUR "LES NOCES D'OR" 2027

Antibes célèbre vos années d'amour

Publié le 23 novembre 2026

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

La ville d'Antibes Juan-les-Pins célèbre l'Amour lors de la cérémonie des Noces d'Or.

Comme chaque année, Monsieur Jean LEONETTI, Maire de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, honorera les couples domiciliés à Antibes Juan-les-Pins ayant 50 ans, 55 ans, 60 ans, 65 ans, 70 ans de mariage ou plus dans le courant de l'année 2027 lors de la traditionnelle cérémonie des Noces d'Or qui se déroulera le samedi 13 février 2027.

Si vous souhaitez que votre couple soit mis à l'honneur lors de l'édition 2027, vous pouvez vous inscrirejusqu'au 26 janvier 2027 :

- soit directement à la mairie d'Antibes, au bureau de l'État Civil, cours Masséna : les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ou le jeudi matin uniquement de 8h30 à 12h.
  Important : lors de leur inscription, les intéressés devront se munir de leur livret de famille ou de leur acte de mariage.
- soit en remplissant le formulaire en ligne ici et en y joignant votre livret de famille ou votre acte de mariage scanné.
- soit en imprimant le formulaire d'inscription ci-dessous (cliquez sur la photo pour l'agrandir et imprimez la) et en le transmettant par courrier accompagné de la photocopie du livret de famille ou de l'acte de mariage au bureau de l'état-civil – Mairie d'Antibes – CS 82205 – 06605 Antibes cedex ou ici par mail

Pour toute question, vous pouvez téléphoner au 04 92 90 50 23

Noces d'Or

Formulaire d'inscription

À COMPLÉTER en majuscule ET À TRANSMETTRE :

- Soit à l'adresse mail : **etatcivil@ville-antibes.fr**
- Soit par courrier interne : Bureau État civil (Direction Population Citoyenneté)
- Soit par voie postale : Mairie d'Antibes – État civil – Cours Masséna – CS 82005 – 06605 ANTIBES CEDEX

	Époux(se)	Époux(se)
Nom d'usage		
Nom de naissance		
Prénoms		
Adresse		
Code Postal - Ville		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Courriel obligatoire		

MARIAGE :

A joindre : copie de la page du livret de famille mentionnant le mariage ou l'acte de mariage si celui-ci a été célébré hors d'Antibes.

Date : ..... / ..... / ..... **Lieu :** ..... (Département : .....)

NOMBRE D'INVITÉS SOUHAITÉ (10 maximum) : .....

MOBILITÉ :

Un des époux ☐ canne/béquilles ☐ fauteuil roulant ☐ autre (à préciser) .....

Un(e) invité(e) ☐ canne/béquilles ☐ fauteuil roulant ☐ autre (à préciser) .....

Lien de parenté : .....

Quelques jours avant la cérémonie qui a lieu en février, un carton d'invitation vous sera adressé.
À réception de celui-ci, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation par e-mail à l'adresse suivante : **etatcivil@ville-antibes.fr** ou par téléphone au **04 92 90 50 23.**

Les données recueillies par le biais de ce formulaire sont collectées par la Commune d'Antibes Juan-les-Pins/Direction Population Citoyenneté (ci-après, la « Commune »), qui agit comme responsable du traitement ayant pour finalité l'organisation de la cérémonie des Noces d'Or. Le traitement est justifié par un motif d'intérêt public et les informations traitées sont destinées au personnel habilité de la Commune. Les données sont conservées 6 mois à compter de la date de la Cérémonie. Toutes les informations demandées ont un caractère obligatoire. Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, le cas échéant, de vos données. Vous disposez également d'un droit à définir des directives relatives au sort de vos données à l'issue de leur utilisation ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez former une demande écrite à rgpd@ville-antibes.fr ou adresser une demande via le formulaire de contact en ligne sur le site de la ville ou bien par voie postale à : Délégué à la Protection des Données – Mairie d'Antibes Juan-les-Pins - Cours Masséna - 06600 Antibes. Pour veiller à la confidentialité de la réponse et nous assurer de répondre uniquement à la personne sujet des données, un justificatif d'identité, en noir et blanc, pourra être demandé au requérant. Si la personne qui a exercé ses droits estime, après avoir contacté la Commune, que ses droits n'ont pas été respectés, elle peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes